

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0045330

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

118203
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01872

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RHANITI Najia (veuve Lahmam Mohammed)

Date de naissance : 20/04/1958

Adresse : 8, Laâyoune, Rue 16, Casablanca

Tél. : 0634382643

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Zakia BEL MOUDEN
Médecine Générale
Dr Zakia BEL MOUDEN
Casablanca Tel: 0522 56 98 28
Dr Zakia BEL MOUDEN
Casablanca Tel: 0522 56 98 28
Dr Zakia BEL MOUDEN
Casablanca Tel: 0522 56 98 28

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/05/2022

Nom et prénom du malade : Lahmam Asmaa Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affecto psychotique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 19/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Najia RHANITI (veuve Lahmam)

2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/07/22	Appelotomie	2 (0)	Dr Zakia BELMOUDEN Médecine Générale 349, bis Bd Driss El Hatti Casablanca Tél: 0522 56 98 28	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL AHRAM 06, Bd Makdad Iahrizi El Houda Cite Djemaa Pr. en Pharmacie	19/1/22	SEKKAT Rachid 06, Bd Makdad Iahrizi El Houda Cite Djemaa Pr. en Pharmacie 503,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Zakia B-ELMOUDEN

Médecine générale

Echographie
Suivi de Grossesse
Séances Psychothérapie



الدكتورة زكية بلمودن
الطب العام

(التقزف) الفحص بالصدى
متابعة الحمل
جلسات العلاج النفسي

Casablanca le : 19/05/22

L'AHRAM

AS MAA

189,10

1 - Tuneluz AS

PHARMACIE AL AHRAM
106, Bd Makhadem
Hay El Houda Cite
Casa - Tel : 05 22 57 88 98
SEKKAT Rachid Dr. en Pharmacie

LOT 221030
EXP 12/24
PPV 189DH10

79,50

2 - Aperet AS

84,70

Acp x 2 J

LOT:210944
PER:01/2025
PPC:79,50 DH

3 - 2cm ref AS

LOT 21210/FC17
07/2024 FPC 84,70

مکر شارع دریس الحارثی (شارع الشجر) ، مقابل مدرسة الأغیان - الاسم الیپاء - الهاتف : 05 22 56 98 28
349, Bis Bd Driss El Harti (en face Ecole EL AKHAIR) - Casablanca Tél. .05 22 56 98 28

Dr Zakia BELMOUDEN
Médecine Générale
349 bis Bd Djez El Harti
Casablanca Tel: 0522 56 98 28

BOTTU SA
PPV : 45 DH 50

4) Sedatif

Ucrin

Lcp le soi

(SL)

Persevere

5) Vigorfer

Ucrin

Lcp /j

DR Smaï

503,80

LOT N°: 2169
UT. AV: 09/24
105,00
PPC (DH):

Dr Zakia REIMOUDEN
Médecine Générale
349 bis Bd Djez El Harti
Casablanca Tel: 0522 56 98 28

PHARMACIE AL AHRAM
SEKKAT Rachid
Dr en Pharmacie
106 Bd. Mekdad Lahrizi
Hay El Houda, Cité Djemaâ
Casablanca Tel: 05 24 57 88 98

0623821544